



## n° 8 Définition des termes utilisés dans le cadre de référence européen

Termes utilisés dans le cadre de référence européen compétences clés	À différencier des termes	Commentaire
<p><b>Connaissances</b> Les connaissances sont des savoirs propres à la personne. Elles sont élaborées et incorporées par l'apprenant. Elles n'existent qu'en contexte et en situation. Elles sont <i>temporaires</i> (au sens d'évolutives, car modifiables) et nécessitent une pratique réflexive. Ex : les ingrédients à utiliser pour monter une mayonnaise et le « tour de main »</p>	<p><b>Savoirs</b> Ce sont des constructions sociales, liées à ce qu'un collectif de référence considère comme essentiel. Les savoirs savants, par exemple, sont liés à des disciplines scientifiques. Les savoirs sont, de plus, codifiés dans des programmes pour être enseignés car pensés comme nécessaires à la vie sociale. Ex : les lois de l'émulsion</p>	<p>Connaissance, attitude et aptitude se construisent en contextes personnel, social et professionnel tout au long de la vie, contrairement aux savoirs, savoir-être et savoir-faire qui s'inscrivent dans une norme sociale et professionnelle.</p> <p>Dans le cas des compétences clés, l'apprentissage s'inscrit dans une dynamique temporelle, alors que les savoirs, savoir-être et savoir-faire réduisent l'apprentissage au contexte temporel et spatial fermé de la situation de formation.</p>
<p><b>Attitude</b> « <i>État mental de préparation à l'action, organisé à travers l'expérience, exerçant une influence directive et dynamique sur le comportement</i><sup>1</sup> ». C'est une propension à agir avec un comportement relativement prévisible, quelle que soit la situation. Ex : sens de la responsabilité</p>	<p><b>Savoir-être</b> Socialement codé, il est l'expression de l'attitude. C'est la composante comportementale de la compétence à l'œuvre dans la réalisation d'une tâche. Ex : respect des règles d'hygiène</p>	

<sup>1</sup> Allport G, cité par Ghiglione R, et Richard J-F (dir), *Cours de psychologie*, Dunod, 1992, tome 1, chapitre 2, p 215

<p><b>Aptitude</b>  « Ensemble de dispositions à effectuer une tâche(...) et qui caractérise des dispositions naturelles ou acquises<sup>2</sup> », utilisées ou non en situation.  « Substrat constitutionnel d'une capacité, préexistant à celle-ci, qui dépendra du développement naturel de l'aptitude, de la formation éducative<sup>3</sup>. »</p> <p>Ex : planifier</p>	<p><b>Savoir-faire</b>  Attendu social, il est l'expression de l'aptitude. C'est la composante technique de la compétence à l'œuvre dans la réalisation d'une tâche.</p> <p>Ex : procéder par étapes pour monter une mayonnaise</p>	
<p><b>Capacité</b>  Décontextualisée, susceptible d'être mise en œuvre dans des situations professionnelles ou sociales très différentes, transférable.  C'est un potentiel d'action, une possibilité de réussite.</p> <p>Ex : organiser</p>	<p><b>Compétence</b>  Fortement liée à la situation dans laquelle elle est exercée, elle se manifeste dans « l'agir ».  C'est l'actualisation, en situation, du potentiel d'action.</p> <p> <a href="#">Fiche éclairage n° 1 - Compétence</a></p> <p>Ex : organiser son plan de travail</p>	<p>On parle de la même chose mais dans des temporalités différentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La compétence a été exercée dans une situation et à un moment précis (et attestée par la performance)</li> <li>- La capacité s'inscrit dans la durée, dans l'attente de s'exprimer par une performance</li> </ul>



[Fiche éclairage n° 5 - Cadre de référence européen compétences clés](#)

<sup>2</sup> Dictionnaire de la formation et du développement personnel, ESF, 1996.

<sup>3</sup> Vocabulaire de la psychologie, PUF, 2003